

## Composantes... (suite de la page 5)

nir l'autorité nécessaire (par le biais d'amendements à la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique) pour satisfaire à nos obligations vis-à-vis des États-Unis, à l'égard de la pollution atmosphérique transfrontière", a poursuivi le Ministre.

"Étant donné cette initiative et l'application de mesures destinées à contrôler les sources canadiennes de polluants, les Canadiens attendent maintenant des États-Unis qu'ils montrent le même intérêt à s'attaquer au problème".

### Mémoire d'intention canado-américain

Le ministre MacGuigan a enfin rappelé que les deux pays avaient signé, en août 1980, un Mémoire déclaratif d'intention dans lequel sont énoncés trois objectifs spécifiques.

D'abord, les deux pays s'engagent à amorcer (au cours de l'été) les négociations en vue de la conclusion de cet accord.

Ensuite, le Mémoire établit la création de cinq groupes mixtes de travail Canada-États-Unis, chargés de l'établissement d'un fonds commun d'information. Les premiers rapports montrent clairement que les préoccupations canadiennes à propos des pluies acides sont fondées et qu'il s'agit d'un problème réel et sérieux.

En troisième lieu, le Mémoire demande au Canada et aux États-Unis d'appliquer des mesures provisoires de contrôle en vue de réduire la pollution atmosphérique transfrontière, dans l'attente de la conclusion d'un accord bilatéral.

### Eaux limitrophes

Le traité de 1909 sur les eaux limitrophes interdit la pollution des eaux de part et d'autre de la frontière "au préjudice des biens ou de la santé de l'autre côté. Ce

principe fondamental a été appliqué à l'Accord de 1972 sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs, accord qui doit inévitablement revêtir une importance particulière pour les Américains de cette région et pour les Canadiens qui vivent du côté canadien du lac Ontario", a expliqué M. MacGuigan.

"Pour notre part, nous acceptons le fait que l'un et l'autre pays devront se pencher davantage sur le problème des pluies acides, ce qui nécessitera une prise de conscience plus grande des dommages qui lui sont associés", a conclu M. MacGuigan, ajoutant que les Canadiens étaient convaincus qu'ils ne pouvaient régler la question des pluies acides par eux-mêmes et qu'ils avaient un besoin urgent de la coopération des États-Unis.

## Nouvelles brèves

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a reçu le prix Phil-Harris du club Rotary international, pour sa contribution aux affaires du Canada.

La Société pour l'expansion des exportations a annoncé un accord de financement de US\$13 millions en vue d'appuyer la vente, à Maersk Air I/S du Danemark, de deux avions Dash 7 et de pièces de rechange par la compagnie De Havilland Aircraft of Canada Ltd., de Downsview (Ontario).

Les recettes brutes du transport par eau, réalisées par les 289 transporteurs commerciaux, privés et affrêteurs, ont totalisé \$1,63 milliard en 1979, dont \$1 milliard au seul titre du transport de marchandises. C'est ce qui ressort d'une enquête financière que vient de publier Statistique Canada. Le touage (\$188 millions), l'affrètement à autrui (\$143 millions) et le transport de passagers (\$48 millions) comptent parmi les autres activités principales du transport par eau. Les autres recettes d'exploitation, totalisant \$242 millions, provenaient de subventions. Seuls les transporteurs commerciaux et les affrêteurs déclarant des revenus annuels supérieurs à \$100 000 sont pris en compte pour l'enquête.

Une poétesse de Québec, Michèle Proulx, âgée de 27 ans, a reçu le prix "Octave-Crémazie" de la Relève de la poésie, pour son recueil intitulé *Le cir durable*. Le prix, accompagné d'une bourse de \$500, lui a été remis dans le cadre du Dixième Salon international du livre de Québec.

Le Musée du Québec a reçu une oeuvre du peintre James Wilson Morrice intitulée *The Citadel, Québec*. L'oeuvre lui a été léguée par le frère de l'artiste, David R. Morrice.

De jeunes Canadiens diplômés d'une université ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire participeront au neuvième Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens entre le Canada et le Mexique. Jusqu'à 20 Canadiens se rendront au Mexique, tandis que le Canada accueillera un nombre égal de jeunes Mexicains. La période de formation, qui commencera en mars 1982, peut varier entre quatre et 12 mois.

L'Université du Québec a remis son premier doctorat *honoris causa* à M. Gérard Letendre, à qui l'on doit la création de l'École de technologie supérieure, école affiliée à l'Université.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) et deux banques canadiennes, la Banque de Nouvelle-Écosse (BNE) et la Banque nationale du Canada ont annoncé qu'elles financeraient \$13,2 millions pour appuyer deux ventes de produits canadiens à la République du Pérou. L'emprunteur est la société nationale des chemins de fer du Pérou qui réalise actuellement la phase II de son programme de modernisation. Les ventes portent sur la livraison de cinq locomotives et de pièces de rechange, par General Motors Market Development of Canada Ltd. de Montréal, et sur la livraison de traverses, par la division de la préservation du bois de Domtar Inc., à Pointe-Claire, Québec.

La compagnie québécoise de papiers Rolland Inc. a annoncé un programme d'expansion quinquennal de \$37 millions; il s'agit de la deuxième tranche d'un programme de modernisation qui engendrera un investissement total de \$52 millions. Notons que le rapport de 1980 de la compagnie indique un bénéfice net de \$3,20 par action de classe A et \$3,15 par action de classe B. Le bénéfice net s'est élevé à \$5 931 000 sur un chiffre d'affaires de \$166 978 000.

Ford Canada sera la première compagnie d'Amérique du Nord à vendre des autos et camions au propane produits en usine. M. Kenneth Harrigan, président de Ford Canada, a déclaré que la production de camions (poids moyen et poids lourd) au propane avait déjà commencé et que des *Granada* et des *Cougar* au propane seraient lancées au début de l'année-modèle 1982.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.*